

Compte-rendu du conseil d'école n°2 – vendredi 13 mars 2015
Année scolaire 2014/2015
ECOLE ELEMENTAIRE EMILE POTTIER - GALLARDON

Personnes présentes :

Équipe éducative

Mr Bourhis, Melle Bordier, Mmes Bornes, Glavier, Lê quang, Ozange-Gauthier, Périer, Ritaine, Toupance, Vériot, les enseignants ;
Mme Gély responsable BCD

Élus municipaux :

Mr Marie, maire ; Mme Doucet, adjointe aux affaires scolaires et vice-présidente du Sivos, Mr Le Borgne, vice-président du Sivos

Représentants des parents d'élèves :

FCPE : Mmes Chanu, Hours, Tauveron, Hulin

P.E.R.L.E. : Mmes Saussereau, Michal,

Personnes excusées : Mme Férant, IEN, Mr Lemoine, Sivos, Mr Barat, membre du Rased, Mmes Denize, de Gentile et Lepage, enseignantes, Mmes Bouquet, Apreleff, Demange, Fucks parents élus FCPE, Mme Lobry, Messieurs Brossais et David, parents élus PERLE .

Ordre du jour :

- Informations scolaires
- Projet d'école
- Projets de classes et sorties scolaires
- Travaux et sécurité
- Questions diverses

1. Informations scolaires

Plusieurs radiations en ce début 2015 ont fait fondre les effectifs de l'école à 250 élèves à la rentrée du 9 mars. Les perspectives pour la rentrée 2015 ne sont pas bonnes, avec la perte de 54 CM2 et l'arrivée estimée d'une cinquantaine de CP.

2. Projet d'école

Contrairement à ce qui a été annoncé au premier conseil d'école, un nouveau projet d'école sera rédigé et devra être adopté l'an prochain. L'équipe enseignante a déjà travaillé sur ce nouveau projet, à partir du bilan du précédent et d'un diagnostic de la situation actuelle de notre école. Il prend la forme d'un avenant au projet d'école actuel, et sera applicable s'il est adopté, dès à présent, et jusqu'à l'adoption du prochain projet sur l'année scolaire 2015-2016.

Madame Vériot procède à la lecture de l'avenant. Il se décline autour de trois axes :

- La citoyenneté et le vivre ensemble, le climat scolaire
- L'autonomie des élèves
- L'école dans l'ère numérique

L'avenant au projet d'école est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

3. Projets de classe et sorties année 2014-2015(en complément de ceux déjà annoncés au premier conseil d'école)

■ Liaison école-collège : Dans le cadre du nouveau Conseil école-collège, les écoles élémentaires du secteur et le collège Val de Voise ont choisi de travailler sur l'autonomie des élèves. Dans ce cadre, des échanges ont eu lieu : des professeurs de mathématiques et français sont venus dans les classes de CM afin d'observer des séances de classe et d'échanger avec les enseignants. Mme Toupance et Madame Glavier se sont rendues à des cours de mathématiques, français ou anglais donnés à des classes de 6^{ème}.

Madame Fuchs, professeur documentaliste, a accueilli en février les deux classes de CM2 pour une première visite au collège : visite et jeu de piste pour découvrir le CDI et son fonctionnement de façon ludique.

Le CM2 de madame Lê quang s'est rendu au collège pour un challenge d'orthographe avec une classe de 6^{ème}. Après une phase de réflexion individuelle dans les classes, il y a eu une rencontre des deux classes au collège.

Le CM2 de Mesdames de Gentile et Glavier participera à un défi lecture sur mars et avril avec une autre classe de 6^{ème} : tous les élèves doivent lire 3 livres, des échanges questions/ réponses auront lieu par mail et une rencontre aura lieu au collège avant les vacances de printemps.

Les deux classes participeront à un challenge mathématiques en fin d'année avec deux classes de 6^{ème}.

Madame Gehan, infirmière du collège, fera plusieurs interventions auprès des CM d'ici à la fin de l'année scolaire. Première intervention auprès des CM1 le 13 mars sur le thème de la digestion.

A noter que les CM2 ne pourront participer au cross du collège cette année, puisqu'il aura lieu le 16 avril pendant les classes transplantées cirque.

■ Concours Kangourou : Melle Bordier (CE1) et M. Bourhis (CE1-CE2) ont inscrit leur classe au concours Koala (ce1), l'équivalent du concours Kangourou (cycle 3) (concours international de mathématiques ayant pour but de résoudre des problèmes de logique et de réflexion) pour les plus jeunes.

■ Classe découverte : Le CM2 de Mme Lê quang rejoindra l'autre CM2 lors de la semaine de classe cirque à l'école Fredy Micheletty de Bailleau-Armenonville, du 13 au 17 avril, avec une représentation pour les parents le vendredi 17 au soir.

■ Sorties / projets :

- La classe de CM1 de madame Ritaine donnera une représentation théâtrale le vendredi 10 avril à 19 heures à la salle polyvalente, gracieusement mise à disposition par la municipalité.
- Les CM1 se sont rendus à l'église vendredi 13 en lien avec l'architecture médiévale (programme d'Histoire).
- La classe de CM1 de madame Toupance se rend chaque vendredi après-midi précédent les vacances à la maison de retraite pour des échanges inter-générationnels. En lien avec la bibliothèque municipale, une comédienne interviendra dans la classe pour l'écriture de poèmes, qui seront lus ensuite par les élèves aux personnes âgées.
- Les CM1 sont allés aux Prairiales à Epernon le 13 février afin de voir une pièce de théâtre « le petit violon » ; et le 2 décembre au théâtre de Chartres un spectacle musical « la note muette ».
- Les CE2 se sont rendus à la station de tri des déchets de Rambouillet le 10 décembre, dans le cadre du projet recyclage / développement durable. Un électricien d' « Electriciens sans frontières » est intervenu auprès des élèves.
- Le 17 mars, jour de la St Patrick, un petit déjeuner anglo-saxon sera organisé pour les CE2. Les enseignantes remercient les nombreux parents sollicités qui se sont proposés pour aider à la préparation.
- Une intervention sur la production, les dangers électriques a eu lieu le 19 février pour les élèves de CM1 et le CM2 de mme Lê quang.
- Le CM2 de mmes Glavier / de Gentile mène un projet pluridisciplinaire sur le centenaire de la première guerre mondiale.
- Les classes de CP auront la visite d'une dentiste le 9 avril, pour une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.
- Les élèves des deux classes de CP iront lire en maternelle de mi-avril à juin.
- Le 21 avril, les CE1 se rendront à Chartres pour une visite du musée de l'école et une visite théâtralisée de la ville, organisée par l'Office du Tourisme.
- Les classes de CE1 et de CE1-CE2 se rendront au Parc Floral à Orléans le 28 mai, avec différents ateliers.
- Les 9 classes de cours élémentaire et moyen chanteront au Festivoise le samedi 13 juin, les parents organisant, comme l'an dernier, une fête des écoles avant cet événement. Cet événement sera sonorisé.

L'équipe enseignante remercie les associations de parents d'élèves pour l'organisation de cette fête ; elle remercie également les parents élus PERLE pour la vente de torchons, en cours, au profit de la coopérative scolaire.

4. Travaux et sécurité.

L'exercice incendie a eu lieu le lundi 16 février, il s'est très bien déroulé même si l'équipe enseignante souhaite encore des aménagements au niveau de l'accessibilité (entrées et sorties de récréation, blocage des portes,...). Ce sujet sera abordé lors du passage de la commission de sécurité le jeudi 19 mars.

5. Questions diverses.

Pour l'école :

Pourriez-vous réexpliquer CLAIEMENT les raisons de l'interdiction aux CM et aux CP de se côtoyer à l'école ? Les CP n'ont pas bien compris le message ("parties intimes" est devenu "journal intime" par exemple) et d'autres ont très mal vécu cette interdiction dans une école où justement, une de ses **forces était de voir des enfants de tout âge jouer ensemble... L'école n'est-elle pas le lieu de l'apprentissage du "vivre ensemble"**, quitte à rappeler des règles immuables en passant dans les classes, comme cela a été très bien fait d'ailleurs ? L'interdiction n'apprend pas ce "vivre ensemble" nous semble-t-il....

De plus, cela paraît en plus contradictoire avec les arguments mis en avant le midi où les CM sont mélangés aux CP lors des repas afin de favoriser l'entraide....(FCPE)

Nous n'avons pas **interdit** aux CM et CP de **se cotoyer à l'école**. Nous leur avons demandé, sur les temps de récréation où ils sont ensemble (les temps d'accueil : 9h-9h10 et 13h35-13h45) de jouer de préférence avec les enfants de leur âge et de cesser de se « toucher » et de « se faire des câlins ».

Contexte :

Plusieurs parents d'élèves de CP se sont plaints que les grands « jouaient » avec leur enfant (au docteur, au papa et à la maman) et que celui-ci le vivait mal.

D'autre part, nous avons, cette année, des CM2 qui parlent beaucoup de sexe et quelques-uns (des garçons) ont eu des gestes déplacés (par exemple toucher la poitrine) envers les filles. La Directrice est intervenue plusieurs fois dans les classes de CM2, auprès des élèves concernés et de leurs parents. Les enseignantes de CM2 et la Directrice ont même réuni les deux classes pour évoquer le droit à disposer de son corps.

Ces gestes se sont répandus parmi les petits et les grands sur les temps d'accueil, des élèves de CP, très probablement « manipulés » par les grands se sont mis, à leur tour, à avoir des gestes déplacés envers des CM.

A notre avis, cela n'a pas forcément un rapport avec le fait que CM et CP mangent au même service car les différents CP qui ont eu des gestes inacceptables sont tous externes. Ils ne mangent jamais à la cantine. Le Sivos a été tenu au courant de ces différents problèmes avec les classes de CM2.

De plus, les plus jeunes doivent peu à peu devenir autonomes et savoir vivre sans les grands frères et sœurs.

Pour la mairie :

Les questions concernant la réforme des rythmes scolaires ont été posées à la réunion du 9 mars.

- Serait-ce possible d'installer des bancs (en bois ou en résine, pas en fer) dans la cour du haut et d'autres dans la cour du bas ? Etre assis par terre quand il fait des températures négatives ou lorsqu'il a plu : quel adulte accepterait cela ?(FCPE)

Bonne idée, des bancs seront installés dans les deux cours de récréation.

- Beaucoup de parents demandent que des structures de jeux soient installées, au moins dans la cour du haut. Un enfant de CP n'est pas beaucoup plus vieux qu'un enfant de grande section....Et on ne voit pas pourquoi des enfants d'école primaire pourraient se faire plus mal que des maternelles. Beaucoup d'écoles élémentaires ont des jeux...(FCPE)

Des parcours de billes dans les deux cours sont prévus pour la rentrée de septembre (à l'étude depuis novembre), des caisses de jeux ont été mises en service à la rentrée de mars (décidé par l'équipe enseignante).

Pour le Sivos :

Au sujet de la qualité de l'eau : un parent d'élève très bien informé nous a alerté à ce sujet : voici un extrait de son message :

« Si la qualité de l'eau est très suivie en France, l'Eure et Loir n'est pourtant pas des mieux positionnés.

En effet, sur ce critère le département est classé 87ème (sur 96 départements), voir détails ici : <http://cdurable.info/Palmars-2014-de-l-Ecologie-Classement-des-Departements-Francais.html> La qualité de l'eau pour notre commune est consultable grâce aux données rendues publiques par le gouvernement sur ce site : <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

On retrouve dans les analyses des produits dépassant les limites de qualité : Dibromométhane (solvant industriel), Dichloropropane-1,2 (solvant industriel), Dichloropropane-1,3 (solvant industriel), Dichloropropylène-1,3 cis (pesticide), Dichloropropylène-1,3 trans (pesticide), Hexachlorobutadiène (solvant et hydrocarbure cancérogènes), Hexachloroéthane (fumigènes / métallurgie de l'aluminium), Imazalile (fongicide), Pyridate (herbicide).

Ces données sont annotées du commentaire suivant : « On observe la présence d'atrazine déséthyl à une concentration proche de la limite de qualité réglementaire », commentaire qui apparaît à chaque analyse détaillée (effectuée 1 fois par an).L'atrazine déséthyl est un dérivé de l'atrazine (herbicide), toxique (l'eau en contenant est déconseillée aux femmes enceintes et nourrissons).

Ces quantités de produits restent certes minimales dans l'absolu, mais dépassent tout de même les limites de qualité (ce qui ne rend pas pour autant l'eau impropre à la consommation selon la DRASS).Cependant on peut légitimement se poser la question des effets à long terme sur l'être humain, et plus encore sur les enfants.

QUESTIONS pour le conseil d'ECOLE :

L'eau donnée aux enfants est-elle filtrée (comme à la maternelle) ?

Si oui :

- Quels types de filtres sont en place ?
- Que filtrent-ils ?
- A quelle fréquence les filtres sont changés ?

- Des analyses sont-elles réalisées après filtration, et quels en sont les résultats ?
- Ne peut-on envisager de fournir de l'eau en bouteille pour la restauration des enfants ? Pour un enfant mangeant à la cantine 4 jours par semaine et buvant 3 verres d'eau par repas, cela reviendrait seulement à un surcoût d' 1,50 €/mois/enfant environ (sur la base du prix public non négocié d'une eau de source s'achetant en supermarché). **La santé de nos enfants ne vaut-elle pas ce prix ?** (FCPE)

L'eau n'est pas interdite à la consommation, elle est potable. Elle est filtrée, comme à la maternelle. Les filtres sont changés une fois par an (c'est un filtre pour les impuretés, cela ne traite pas l'eau). L'eau est analysée une fois par an.

Une étude est demandée auprès d'Yvelines Restauration pour savoir si la fourniture d'eau en bouteilles est faisable (demande de devis).

La question qui se posera est celle du coût, mais aussi celle du recyclage : où mettre une éventuelle poubelle de recyclage ?

Dans les cantines, la pose d'adoucisseur n'est pas autorisée ; les systèmes de filtrage ont aussi leurs inconvénients.

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités ne sont pas expertes en la matière. Le contrôle de l'eau est réalisé par des laboratoires. L'eau est potable, propre à la consommation. Elle est dans la norme, cela est suivi par les services sanitaires. La question que l'on pourrait soulever est : La norme est-elle bonne ?

Le coût de l'eau du robinet est plus accessible que celui de l'eau en bouteille.

Concernant le temps du repas : (FCPE)

- Les enfants ont plus de temps pour manger : Il est donc temps **d'imposer le lavage des mains avant les repas**, comme ils le font en maternelle, surtout pour ceux du second service qui ont passé près de 45 minutes dehors et qui ont touché à tout...
- **Repas :**
 - o les soupes arrivent très chaudes : lorsqu'elles commencent à être buvables, le plat de résistance arrive.... Résultat, les soupes sont jetées : comment éviter cette situation ?
 - o dans la même logique de lutte contre le gaspillage, les oranges sont coupées en 4 : pratique mais les enfants boivent uniquement le jus et jettent le reste....que faire là encore pour éviter cela ?
- **Dans la cour :**
 - o Pourquoi le préfa et le préau ne sont-ils pas plus utilisés afin que les enfants puissent se poser s'ils le souhaitent ? Cela fait partie des besoins fondamentaux de l'enfant : un temps calme après le repas....Etre assis par terre quand il fait des températures négatives ou lorsqu'il a plu : quel adulte accepterait cela ?
 - o Depuis le départ d'une personne à la retraite (très regrettée par les enfants), il paraît que les jeux sont interdits (cordes à sauter, élastiques etc) : pourquoi ?
 - o Les filles se plaignent de n'avoir jamais accès aux ballons : pourquoi ne pas prévoir une alternance ? Mieux : racheter quelques ballons et en réserver forcément aux filles qui n'ont pas toujours envie de jouer au foot....
 - o Que propose le personnel aux enfants, s'ils ne peuvent plus jouer à rien ?
- Lorsqu'un enfant se fait mal ou a un petit malaise, il paraît qu'il n'y a rien pour pouvoir l'allonger, ne serait-ce qu'en attendant que les parents arrivent : que comptez-vous faire pour changer cela ?

BREF : N'EST-IL PAS TEMPS DE REPENSER TOTALEMENT LE TEMPS DU MIDI avec :

- o un vrai projet pédagogique ?
- o une véritable formation du personnel ?

Concernant le lavage des mains, les enfants sont incités mais pas obligés de se laver les mains. Il n'y a que 5 points d'eau, à 80 élèves par service, cela nécessiterait un temps de plus de 15 minutes. Au second service, cela signifierait de devoir stopper les jeux plus de 10 minutes avant pour un défilé aux différents points d'eau.

Madame Glavier indique que de nouvelles affiches de l'INPES ont été placées à tous les lavabos depuis la rentrée de mars, incitant au lavage des mains.

Concernant les repas : il a été demandé à ce que la soupe soit moins chauffée. Les oranges sont coupées en 4 car cela est plus pratique (et plus aisé qu'à peler par les enfants).

Dans la cour : Il n'est pas envisageable d'utiliser le préfabriqué car c'est un lieu fermé, qui nécessiterait donc un surveillant de plus. Les jeux ne sont pas interdits, la caisse n'est pas sortie seulement quand il pleut. Cela n'a aucun rapport avec le départ en traite d'une surveillante. Le temps de cantine est aussi un temps calme pour certains ; les enfants sont autorisés à rester sous le préau, pour lire, faire des coloriages,...Ne s'y trouvent pas que les élèves malades. Un surveillant est posté à l'entrée du préau (peut surveiller le préau, l'accès aux toilettes).

Des ballons ne seront pas réservés aux filles.

Fournir de quoi allonger un élève (type chauffeuse ou lit de camp) : à l'étude, il faut aussi trouver où le ranger et qu'il soit accessible (à l'école ? à la garderie ?) ; le tissu doit être aux normes, il faut également que ce matériel puisse être nettoyé facilement (ce

qui est le cas d'un lit de camp). Concernant les soins d'une manière générale, le personnel Sivos est formé aux premiers secours ; une trousse et du matériel de premiers soins sont disponibles.

Concernant le projet pédagogique : non. Le personnel n'est pas formé ; ce ne sont pas des animateurs.

Monsieur le Maire intervient en fin de conseil sur les sujets suivants :

- Comme il l'a fait pour les élèves de 6^{ème} et les délégués du collège, il a reçu les élèves des classes de ce2. Cela était très constructif et les élèves se sont montrés très intéressés.
- Monsieur Marie remercie l'école et l'équipe éducative pour son investissement dans les différents événements communaux (Festivoise, lecture des cm2 au 11 novembre,...).
- Dans la mesure des moyens de la commune, de nouveaux investissements informatiques (TBI/VPI) seront réalisés dans les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.